Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 20 (1974)

Heft: 5

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fédéral. Il espère aussi que les autres demandes, actuellement à l'étude, ne soient pas examinées seulement en tenant compte de la situation financière de la Confédération car, dans ce cas-là, les difficultés de recrutement seraient encore accrues. Comme l'indique un communiqué, le comité directeur de l'A.P.C. a pris connaissance avec regret de la demande présentée par l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques (organisations faitière des associations du personnel fédéral) tendant à lever l'interdiction de la grève, ancrée dans la loi sur le statut des fonctionnaires, « Le droit de discussion accordé jusqu'à présent aux associations du personnel ne les autorise pas à revendiquer la grève comme moyen de combat pour obtenir satisfaction », estime le comité directeur qui indique qu'il ne peut pas soutenir la demande visant à supprimer l'interdiction du droit de grève. (A.T.S.)

EPICERIE FINE

VERNETTE 8 PRADER

(Langwies-Grisons)
S.A. au capital de 2 000 000 de F

CAFÉS THÉS

PRODUITS EXOTIQUES et ETRANGERS

Vins suisses et de toutes origines

115-117, avenue du Maine 75014 PARIS

Tél. : 783-04-47 - 734-86-33

Torréfaction journalière de cafés

revue de Prisse



canton de fribourg

Fonds culturel de la ville de Fribourg : soutien à un jeune poète et achat d'un film

Le conseil communal a autorisé le fonds culturel à verser une contribution extraordinaire à un jeune poète fribourgeois, Frédéric Wandelere, pour la publication d'un recueil de poèmes. Cette même commission a proposé au conseil communal d'autoriser l'achat d'une copie du film « Première lettre d'explication à mon mari Joël pour lui indiquer le chemin du café de l'Ange où il pourra me payer une pomme », film tourné d'après un livre du chansonnier Gaby Marchand. Ce film, soutenu par la Commission fédérale des films et par l'Office national suisse du tourisme, sera notamment mis à la disposition des écoles. (A.T.S.)



canton de lucerne

Lucerne reste attrayante les douze mois de l'année

Centre de tourisme cosmopolite, la ville de Lucerne veut rester accueillante et attrayante pour ses hôtes étrangers pendant toute l'année. De ses 70

hôtels, 12 seulement sont fermés en hiver. Outre le monument du Lion et le Jardin des glaciers bien connus des touristes, on peut visiter le Musée suisse des costumes et du folklore et le Musée suisse de la boulangerie. Quant au Musée suisse des transports, toujours vivant avec ses expositions et ses modèles originaux, il continue d'attirer la foule des visiteurs. Les hôtes de Lucerne consulteront avec grand profit le Guide de la ville de Lucerne, récemment édité; il est en vente au prix de 5,50 F dans les kiosques et les librairies.



Un Neuchâtelois citoyen d'honneur de la Nouvelle-Orléans

A l'issue du Congrès de l'Union internationale des journalistes de langue française tenu à La Fayette et à la Nouvelle-Orleans, dans l'état américain de la Louisiane, plusieurs personnalités de ce congrès ont été faites citoyennes d'honneur de la Nouvelle-Orleans. Au nombre de celles-ci, il faut compter M. Claude-Philippe Bodinier, de Neuchâtel, qui en l'absence du président en titre et en sa qualité de vice-président international de l'unon, a présidé une partie des débats. (A.T.S.)

Acquisition de manuscrits de Rousseau

La ville de Neuchâtel qui possède déjà une très riche collection de manuscrits de Jean-Jacques Rousseau, vient d'acquérir au cours d'une vente aux enchères à l'hôtel Drouot à Paris, quarante lettres manuscrites du grand philosophe qui ont trait plus spécialement aux séjours qu'il fit à Motiers dans le Val-de-Travers et à l'île de St-Pierre. Ces manuscrits faisaient partie des collections de Sacha Guitry. (A.T.S.)

Hommage à Charles l'Eplattenier pour le centième anniversaire de sa naissance

Récemment a été inaugurée, devant une assistance particulièrement choisie, l'importante exposition organisée au musée des Beaux-Arts de la Chaux-de-Fonds, en hommage à Charles l'Eplattenier pour le centième anniversaire de sa naissance. Paysan des Geneveys-sur-Coffrane, né à Neuchâtel en 1874, l'Eplattenier, après une formation artistique acquise en Hongrie, à Paris et à Munich, vint enseigner dès 1897 à l'école d'art appliqué de la Chaux-de-Fonds où il joua un rôle considérable, recréant tout l'enseignement artistique autant en soi que pour les arts appliqués. Il fut notamment le maître du futur Le Corbusier, de Georges Aubert, grand enseignant des arts à Lausanne et à Genève, de Léon Perrin, d'André Evard. Indépendamment de sa carrière de professeur, il exécuta une œuvre immense, dont les fresques du château de Colombier, le crématoire et le musée des Beaux-Arts, à la Chaux-de-Fonds, Peintre du Jura et du Doubs, architecte, ingénieur, il eut dans les arts l'attitude des maîtres de la Renaissance qui faisaient tout. (A.T.S.)



L'écrivain Ricardo Bacchelli à l'honneur

Le prix de la Fondation du centenaire de la Banque de Suisse italienne a été remis à l'écrivain Riccardo Bacchelli, dans la salle de la bibliothèque cantonale de Lugano en présence des autorités et des représentants des milieux culturels tessinois et italiens.

La Banque de la Suisse italienne a fêté en 1972 le centenaire de sa fondation par une série de manifestations culturelles importantes. Elle a notamment publié l'ouvrage de Franscini « La Suisse italienne » et a créé une Fondation du centenaire de la Banque de la Suisse italienne, dotée d'un capital d'un million de francs, qui a pour but d'attribuer des récompenses sous la forme de prix en espèces à des personnes, des groupements ou des associations qui ont œuvré dans les domaines culturel, scientifique, social, en faveur du développement des rapports italo-suisses.

Un prix de 50 000 francs a ainsi été remis à l'écrivain Riccardo Bacchelli, pour avoir contribué par son activité littéraire comme romancier, poète et narrateur à l'expansion du patrimoine culturel de linguistique commun à la Suisse et à l'Italie.

L'attribution de ce prix à Riccardo Bacchelli, qui est célèbre non seulement en Italie mais aussi dans beaucoup d'autres pays grâce à de nombreuses traductions de ses œuvres, a suscité quelques critiques dans les milieux littéraires tessinois. Le journal « Cooperazione » qui, abstraction faite de la personnalité et de la valeur de l'ancien académicien italien, traduit

ces critiques, se demande pourquoi un prix de cette importance ne pourrait pas être employé à réaliser un lexique qui rassemblerait les œuvres de ceux dont l'activité s'est déployée au Tessin, par exemple de 1803 à nos jours.



Sierre consacrera l'été 1975 au souvenir de Rainer-Maria Rilke

L'Office du tourisme de Sierre, avec le patronage de la commune, a pris l'initiative d'organiser un « Eté Rainer-Maria Rilke » en 1975, pour commémorer le centième anniversaire de la naissance de ce grand poète et écrivain autrichien. Rilke a en effet habité pendant de nombreuses années à Sierre. La ville et la Fondation du château de Villa possèdent d'ailleurs une collection importante de lettres, de manuscrits et d'écrits divers de Rilke. Il faut en outre souligner que les personnes qui l'ont connu - Rilke est mort en 1926 à l'âge de 50 ans - conservent un véritable culte de son souvenir.

Le principe de « l'Eté Rilke 1975 » consistera essentiellement à remettre en mémoire l'œuvre du poète pour les jeunes générations. Pour ce faire, on sollicitera la collaboration du département cantonal de l'instruction publique.

Pendant trois mois, de mi-juin à mi-septembre 1975, la présence de Rilke se manifestera à Sierre sous forme de concerts, d'expositions, de récitals, de rassemblements des amis de Rainer-Maria Rilke et de conférences. Il s'agira là d'un programme très varié, organisé aussi bien pour les Valaisans que pour les hôtes, touristes et vacanciers qui séjourneront en Valais à cette époque. Enfin, un

pèlerinage à Rarogne, sur la tombe de Rainer-Maria Rilke, mettra un terme à cet « été du souvenir ». (A.T.S.)

Un doctorat honoris causa à un écrivain valaisan

Le titre de docteur honoris causa a été attribué à l'écrivain valaisan Maurice Metral pour tous les services rendus aux lettres et à l'histoire. Ce titre émane de l'université internationale du livre et de la culture de Mexico. C'est le recteur de l'université, le général Adolfo Ossorio y Aguero qui a fait parvenir à M. Metral cette flatteuse distinction à l'occasion de la parution récente du dernier roman de l'écrivain « Le carrefour des offenses ».

Maurice Metral qui a quitté Sion depuis quelque temps pour vivre retiré dans une demeure située au hameau des Combes-sur-Grimisuat, est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages. (A.T.S.)

La remise du coq de Tourbillon

Une cérémonie des plus touchantes a eu lieu sur les hauteurs de la Majorie entre Valère et Tourbillon à Sion. Un couple américain, M. et Mme Allen Clark remit au gouvernement valaisan le coq qui durant plusieurs siècles surmonta la tour d'angle du château de Tourbillon. Ce coq avait été acquis en 1897 par le pasteur Clark dont le fils se trouvait à Sion pour le « restituer ». Le pasteur Clark était venu en touriste au siècle dernier en Valais et avait réussi pour la somme de dix francs à acquérir ce coq d'une vingtaine de kilos, dominant la vallée du Rhône. Les descendants du révérend américain eurent un brin de remords et s'en vinrent ce week-end le rendre aux Valai-

Les hôtes américains furent reçus à Sion par M. Zufferey, conseiller d'Etat, M. Kaempfen, directeur de l'Office national suisse du tourisme, M. Moren, président de la Société de développement de Sion et de M. Wolff, conservateur des musées cantonaux.

Ce coq, sorte de girouette géante, taillé dans le métal, prendra place désormais dans le musée cantonal à Sion après avoir séjourné dans une ferme du New-Hapshire où, aux dires de M. Clark lui-même, « il s'ennuyait visiblement du Valais ». (A.T.S.)



Distinction à un directeur de théâtre lausannois

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères, le Gouvernement français a décerné à M. Manuel Roth, directeur du théâtre municipal et du théâtre de Beaulieu, à Lausanne, la croix d'officier de l'ordre national du mérite, pour son activité en faveur de la culture musicale et artistique française. Cette distinction a été remise à M. Manuel Roth par M. Michel Deruelle, consul général de France 'à Lausanne. (ATS)

Décès de M. Pierre Hofmann

M. Pierre Hofmann, ancien député libéral et syndic de la Tourde-Peilz et président du Conseil d'administration de la « Gazette de Lausanne » est mort à l'âge de 58 ans, après une cruelle maladie.

Né à Paris le 20 janvier 1916, Pierre Hofmann avait fait ses études à l'université de Lausanne, où il obtint un doctorat en droit. Etabli à la Tour-de-Peilz, avocat, il devint rapidement une figure marquante du parti libéral vaudois et siégea à son comité directeur. Il fut député au Grand Conseil vaudois de 1957 à 1962. Municipal à la Tour-de-Peilz dès 199, il devint syndic en 1962 et abandonna son poste, vaincu par la maladie, aux élections générales de l'automne 1973.

Pierre Hofmann présidait le Conseil d'administration de la « Gazette de Lausanne » depuis 1968. Il avait été vice-président de l'ordre des avocats vaudois et membre de la Chambre cantonale des architectes et du Conseil général du crédit foncier vaudois. (A.T.S.)

Une association « sauver Rolle »

Une association appelée « sauver Rolle » a été créée sous la conduite de M. Franz Weber, journaliste, et M. Arnold Deppeler, président du Conseil communal de Rolle, pour s'opposer à un projet de construction d'un grand nombre d'immeubles très élevés qui enlaidiraient c et t e petite cité historique encore intacte entre la rive du Léman et le vignoble de la Côte.

La municipalité de Rolle approuverait ce plan de construction en faisant valoir le manque de 300 appartements dans la commune. La nouvelle association, pour sa part, estime qu'on défigurerait cette ville de 3 400 âmes et qu'on en ferait une cité-dortoir en lui adjoignant jusqu'à 3 000 nouveaux habitants, c'est-à-dire en doublant presque sa population.

« Sauver Rolle » a lancé un appel aux architectes et aux urbanistes, pour leur demander de préserver la ville et son cadre viticole et de prévoir des immeubles à loyer modéré s'intégrant au site. Elle a adressé un autre appel à la municipalité, pour lui proposer la recherche en commun d'une solution. (A.T.S.)